



# FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Education, Recherche, Culture, Formation, Insertion

## Section départementale du Tarn

### Motion présentée lors du CDEN du 9/03/2017

Ce CDEN a pour objet la dernière préparation de rentrée d'un quinquennat qui s'était donné pour ambition de refonder le système éducatif public. Une ambition qui avait incité la FSU à espérer un dialogue social remis au goût du jour après des années de mépris pour les personnels et leurs représentants.

5 ans après, que reste-t-il de cette ambition éducative ?

Après les passages en force sur les rythmes scolaires ou sur la réforme du collège, après les discours méprisants pour les personnels tenus au Ministère même, que reste-t-il de la volonté affichée de dialogue avec les personnels et leur représentation syndicale ?

Ainsi, l'espoir ressenti par les enseignants en 2012 pour leur métier et leurs conditions de travail a peu à peu disparu pour laisser place à un mal-être profond. Faut-il réellement s'étonner qu'une enquête de la DARES publiée au mois de décembre ait mis en évidence le fait que les enseignants sont en moyenne plus touchés par les risques psycho-sociaux que les autres catégories d'agents publics de même niveau de formation ?

Ces dernières années, la FSU n'a eu de cesse d'avertir et de pointer les difficultés grandissantes que connaît l'Éducation Nationale confrontée à des réformes qui ne font qu'aggraver les difficultés qu'elles prétendent combattre, confrontée aussi à une austérité qui n'a jamais permis de rattraper la terrible saignée du quinquennat précédent. La hausse des démissions de stagiaires et de titulaires est symptomatique d'un malaise général qui est en train de s'installer. Continuer de ne pas le reconnaître serait faire preuve d'un aveuglement préoccupant et même dangereux.

Et pourtant, dans un pays en grave crise sociale, morale, politique, l'École publique, à l'image des services publics dans leur ensemble, constituent ce qui permet encore au lien social de tenir. Inégalités, corruption, affairisme, promotion médiatique de l'inculture, mépris des promesses et des votes populaires, toute la situation actuelle donne raison au grand Jaurès qui dans le même temps affirmait « *Je n'ai jamais séparé la République des idées de justice sociale, sans laquelle elle n'est qu'un mot* » et « *Rien dans notre démocratie n'est capable de bouleverser les consciences, d'aigrir les haines, de provoquer aux révolutions désespérées, comme les exemples de corruption donnés d'en haut par ceux qui détiennent une part du pouvoir.* »

La politique d'austérité menée par les gouvernements successifs continue de mettre à mal le Service Public d'Éducation. La dotation du Tarn reste toujours largement insuffisante. Pour la rentrée prochaine, les prévisions d'effectifs élèves pour le Tarn sont en légère baisse. Avec une dotation de 10 postes supplémentaires, la situation va rester sensiblement la même que cette année. Pour preuve, les seuils définis pour les ouvertures et fermetures de classes restent inchangés et évidemment beaucoup trop élevés selon nous. (seuils qui ne sont pas fixés en fonction de critères pédagogiques mais en fonction des moyens votés au budget de l'État). Le SNUipp-FSU dénonce encore et toujours des seuils dépassant l'entendement.

La situation des remplacements cette année est encore catastrophique, avec des dizaines de classes non remplacées depuis le mois de novembre. La création de seulement 5 postes de remplaçants pour la rentrée prochaine est pour nous très largement insuffisante. Le recrutement de contractuels non formés pour faire face à cette problématique dans les écoles tarnaises est inacceptable. Le SNUipp-FSU s'est d'ailleurs adressé à la rectrice pour demander l'allongement significatif de la liste d'attente du CRPE pour pouvoir, tout au long de l'année, recruter des personnels ayant le concours.

Pour faire face à la situation catastrophique du remplacement en France, Madame la Ministre avait annoncé en octobre la création d'un « vivier unique de remplaçants par département dans le 1er degré ». À la suite notamment de discussions entre le SNUipp-FSU et le ministère, la rédaction initiale qui envisageait une zone d'intervention à l'échelle du département a été revue. Dorénavant le ministère priorise une échelle d'intervention de proximité basée sur les circonscriptions contrairement à la proposition de Madame la DASEN lors du CTSD préparatoire au CDEN. Devant tant d'effets d'annonces et de retournements de situations, le SNUipp-FSU demande que la gestion du remplacement dans notre département reste inchangée pour la rentrée prochaine et rappelle que la problématique du non-remplacement des collègues est avant tout une question de moyen humain.

La situation des ULIS école est aussi très préoccupante. Les effectifs sont surchargés dans la majorité des dispositifs du département. Début novembre, sur 17 ULIS école nous comptons :

- 9 ULIS avec 13 élèves
- 4 ULIS avec 12 élèves
- 1 seule ULIS avec moins de 10 élèves

La circulaire (2015-129) sur les « Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés » précise que l'effectif de l'ULIS école reste limité à 12 élèves. 9 dispositifs avec 13 élèves, cherchons l'erreur... Nous notons la création d'un dispositif pour la rentrée prochaine sur le département (il était temps que l'on se préoccupe enfin de la situation des élèves et des enseignants d'ULIS). Cependant, les dispositifs des écoles de certains secteurs géographiques resteront très chargés, la téléportation des élèves n'en étant qu'à l'état expérimental...

De plus, nous notons que ces élèves ne sont pas pris en compte dans les prévisions d'effectifs que vous reprenez pour calculer le P/E des écoles. Il en est de même pour les élèves de moins de 3 ans, présents sur l'école mais ne comptant pas dans le P/E lors des opérations de carte scolaire. D'un coup de baguette magique, c'est environ 500 élèves qui disparaissent lors des opérations de carte scolaire. Le SNUipp-FSU demande aux magiciens d'arrêter de jouer avec leurs baguettes et de comptabiliser dès ce CTSD ces élèves dans les opérations de carte scolaire !

Les enseignant-es exigent une réelle reconnaissance, qui passe par des conditions de travail et d'enseignement améliorées et par une augmentation significative des salaires.

Nos collègues n'en peuvent plus de travailler 50 heures ou plus par semaine. Nombre d'entre eux/elles travaillent à temps partiel pour ne faire que des semaines de 40 heures avec des revenus, pour les débuts de carrière, inférieurs au SMIC. Vous avez refusé des temps partiels sur autorisation ces deux dernières années et par la même dégradé les conditions de travail et de vie de nombreux collègues.

Pour le SNUipp-FSU des conditions décentes de travail pour les PE et d'apprentissage pour les élèves nécessitent des écoles ne dépassant pas 25 élèves de moyenne par classe et 20 en REP, dans les quartiers difficiles, les petites écoles à 2/3 classes et les écoles de montagne ou en rural isolé. Elles nécessitent aussi que les enseignant-es absent-es soient remplacé-es dans leur classe : une classe non remplacée, ce sont les conditions de travail de toute l'école qui sont mises à mal.

Pour redonner espoir aux familles, élèves et enseignants de ce département en leur donnant des conditions décentes de travail et d'apprentissage, voici les écoles dans lesquelles il faut ouvrir une classe supplémentaire pour la rentrée prochaine : voir l'annexe à cette déclaration  
La FSU est engagée dans la construction d'un autre avenir pour tous les jeunes et refuse la régression programmée par les gouvernements successifs depuis des années.

### **Les moyens nécessaires à une vraie refondation de l'école dans le Tarn, nous les avons chiffrés :**

- ☞ **128 postes** pour qu'aucune école n'ait une **moyenne supérieure ou égale à 25 élèves par classe et 20 en REP**, dans les quartiers difficiles qui ne sont plus reconnus en éducation prioritaire, en zone montagne ainsi que les petites structures (écoles de 2 et 3 classes) ;
- ☞ **38 postes RASED** pour reconstituer 18 antennes RASED complètes avec 1 maître G, 2 maîtres E et 1 psychologue scolaire ;
- ☞ **30 postes de remplaçant-es** pour reconstituer une brigade de remplacement formation continue, soit 2% du nombre d'enseignantEs total du département ;
- ☞ **20 postes de remplaçant-es** pour qu'il n'y ait plus de classe non remplacée pendant plusieurs jours et d'enfants scolarisés dans des classes à plus de 35, voire 40 élèves quand il faut accueillir les élèves des collègues non remplacé-es ;
- ☞ **75 postes** pour revenir à un taux de scolarisation de 50 % des **enfants de moins de 3 ans** ;
- ☞ **50 postes** pour les **décharges de direction** (décharge complète à partir de 10 classes, demi-décharge de D6 à D9, quart de décharge de D2 à D5 et demi-journée de décharge pour les D1) ;
- ☞ **50 postes** comme 1ère étape de la mise en place du « **Plus de maîtres que de classe** » **version SNUipp-FSU**, qui n'a rien avoir avec la posologie homéopathique de notre Ministre, pour aller vers, à terme, 250 postes correspondant à 1 maître supplémentaire pour 5 classes.

**Pour une vraie refondation de l'Ecole,  
le SNUipp-FSU Tarn demande  
la création de 391 postes**

Les hommes et les femmes politiques au pouvoir ne changent pas et le projet politique reste le même pour l'éducation : reproduire les élites et diminuer les dépenses.

Pour terminer, notons que cette année, les organisations syndicales ont été destinataires du projet détaillé de carte scolaire de la Directrice Académique. Nous sommes satisfaits de pouvoir enfin préparer les instances de carte scolaire (CTSD et CDEN) dans les conditions prévus par les textes réglementaires qui conditionnent le fonctionnement de ces instances paritaires. Toutefois, nous déplorons que ceux-ci ne nous parviennent que très tardivement et après plusieurs courriers de notre part pour les obtenir. Nous pouvons comprendre votre peur de nous laisser du temps pour travailler et informer les écoles concernées : il est vrai que des mobilisations à quelques semaines des prochaines élections présidentielles seraient malvenues... De même, nous constatons que des collègues subissent pressions et intimidations de la part de quelques IEN pour que la carte scolaire se déroule sans vagues... Ceci est inadmissible ! Les enseignants ne sont pas soumis au droit de réserve et peuvent s'exprimer comme tout citoyen sur la gestion du Service Public d'Éducation !

Et si ce n'est la peur, comme vous nous l'avez affirmé lors du CTSD, qui vous empêche de nous envoyer les documents en temps et en heure. Ne serait-ce pas alors , le manque de moyens humains dans les DSDEN qui ne vous permet plus d'appliquer les textes réglementaires.

Jaurès disait: « Oui, il faut éduquer les individus... La cité de justice sociale sera, en un sens, pour reprendre un beau mot de Leibniz "la cité des esprits. »